BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1741

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

843 308 420 RCS Annecy.
JACQUIER SAVEURS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : LA FERME DES SAVEURS.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 03, place Du Haut Fleury, 74440 Taninges.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 200000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Vente de produits régionaux. Alimentation générale et la vente d'alcools à emporter. La vente d'objets de décoration et de souvenirs..
Adresse : 03, place Du Haut Fleury, 74440 Taninges.
Précédent propriétaire : 528 758 857 RCS Annecy. **JEANDIN AND CO.**
Date de commencement d'activité : 12 décembre 2018.
Publication légale : Le Messager *du* 29 novembre 2018.
Oppositions : Etude de Me Laurence DELOINCE, Notaire à TANINGES 74440, Grande Rue..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 20/11/2018 enregistré au Service de l'Enregistrement de ANNECY le 21/11/2018, Dossier 2018 00102864 Réf 7404P01 2018 A 08122 Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Le Chalune Le Praz de Lys 74440 TANINGES. Adresse du nouveau propriétaire : Résidence le Chalune 03 Place Du Haut Fleury 74440 TANINGES. Achat d'un fonds de commerce de vente de produits régionaux, commerce d'alimentation générale, vente d'alcools, vente d'objets de décoration et location meublée sis le Chalune, Le Praz de Lys, 03 Place Du Haut Fleury 74440 TANINGES Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..